

Image not found or type unknown



accident de travail de la faute du patron

Par **ronchon**, le **02/04/2010** à **15:11**

En octobre 2009,j'ai été blessé sur un chantier.Depuis je suis toujours en accident de travail.La machine à l'origine de mon accident n'était pas aux normes de sécurité.Puis-je me retourner contre mon employeur?Si oui,que dois-je faire?Merci de vos réponses.